



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
CHAUMONT

## SARL - OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT COMPLÉMENTAIRE PAR CRÉATION DU FONDS DE COMMERCE

---

Le dossier complet permettant de modifier une inscription au registre du commerce et des sociétés peut être déposé sur le site du guichet unique

### Pièces justificatives à joindre au dossier

- un pouvoir du représentant légal s'il n'effectue pas lui-même la formalité
- s'il s'agit d'une activité réglementée, joindre le diplôme, l'agrément ou l'autorisation d'exercice délivrée par l'autorité de contrôle de ladite activité

### Coût

| Emoluments du Greffe (HT) | Débours / Frais postaux | TVA    | INPI  | BODACC | Tarif (TTC) |
|---------------------------|-------------------------|--------|-------|--------|-------------|
| 44,27 €                   | 0 €                     | 8,85 € | 5,9 € | 0 €    | 59,02 €     |

Greffe : émoluments fixés par arrêté du 28 février 2024 du ministre de l'économie et des finances et du ministre de la justice

INPI : Institut National de la Propriété Industrielle (somme reversée par le greffe)

BODACC : Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (somme reversée par le greffe)